



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 10 FÉVRIER 2017 COMPTE-RENDU

L'assemblée générale 2017 s'est ouverte le 10 février à 14 heures 15.

31 personnes sont présentes et 3 ont donné pouvoir.

Le Président remercie Mme Bailly d'assister à la réunion, représentant la mairie de Champagnole.

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ.

Le Président commente le rapport d'activité.

Pour les cours informatiques, la mairie de Champagnole sera à nouveau interrogée pour la mise à disposition d'une salle avec connexion wi-fi, sachant que les membres apportent leur appareil.

2. RAPPORT FINANCIER.

Nos réserves, au 31 décembre 2016, sont de 1198,03 € ;

Les différents postes sont détaillés et commentés par le Président.

Le Président informe que la fédération propose une assurance couvrant les dommages au véhicule d'un membre se déplaçant pour le club. Mais son coût (320 €) est actuellement trop lourd pour notre club, compte tenu du nombre d'adhérents. Par contre, en cas d'accident on pourrait envisager que le club prenne toute ou partie de la franchise restant à la charge de l'adhérent missionné par le club.

Compte tenu des fusions des CORERS, il semble qu'une aide de 300 à 500 € sera versée au club pour l'achat de matériel (gym et bâtons de marche nordique) Les bâtons pourront être vendus

aux adhérents à prix coûtant.

3. RAPPORT MORAL.

Patrick Lécaillon, animateur, propose de programmer des randos à la journée en y intégrant un côté culturel de toute nature (historique, géologique, botanique...) que chacun est invité à partager, selon ses connaissances.

Après concertation, il est décidé de programmer les randonnées à la journée le lundi, la gymnastique le mardi, la rando à la 1/2 journée, le jeudi après midi, et le cyclo le vendredi.

Le lundi, les activités marche nordique et rando à la journée pourraient être alternées.

Le départ sera fixé par l'animateur en tenant compte du temps de déplacement. L'idéal est de démarrer la marche à 10 h, de marcher 3 h, repas vers 13 h et marche 3 h.

Les adhérents sont invités à proposer aux animateurs des lieux à découvrir.

Le président demande si des conférences sur la santé, réalisée par un médecin intéresseraient les adhérents.

Les membres étant favorables à cette proposition, la mairie sera contactée pour la mise à disposition de la salle du Rex ou de l'auditorium du lycée Paul Émile Victor.

4. ÉLECTION AUX COMITÉS DE DIRECTION.

Pierre Fuchey demande qui veut représenter le club au CODERS, au CORERS ou au comité de direction, maintenant incomplet.

Sachant qu'il est candidat au CORERS et qu'il s'est inscrit pour devenir instructeur fédéral, il aimerait que d'autres membres se présentent au CODERS.

Les membres sont élus pour 4 ans. Prochaine élection après les JO d'été c'est à dire à la prochaine AG.

Il demande qui veut prendre des responsabilités et compléter le comité de direction dont 3 places sont vacantes.

Patrick Lécaillon, Noëlle Bellettini et Jeannine Pyanet se présentent et sont élus.

33 votants : Patrick Lécaillon: 32 voix, Noëlle Bellettini : 33 voix, Jeannine Pyanet : 33 voix.

5. COTISATION.

Le montant de la cotisation reste à 38 €, dont 20 € à la Fédération, 2 € au CORERS 2 € au CODERS et 14 € au club.

Le Président souligne cependant qu'il ne sait comment évolueront les participations si les subventions au CODERS (chargé du financement des formations notamment) diminuent.

6. INTERVENTION DES PERSONNALITÉS.

Mme Bailly confirme le versement de la subvention de 150 € et interrogera le responsable technique sur une salle avec wi-fi.

7. QUESTIONS DIVERSES.

L'assemblée générale est levée à 17 h et se termine autour d'un verre de l'amitié,

Le 17 février 2017

La secrétaire

Christine Chauvin

Le président

Pierre Fuchey

FFRS Retraite sportive champagnolaise

Siège : chez M. Michel Lacroix – 1, avenue Voltaire – 39300 CHAMPAGNOLE – Tél. : 03 84 51 85 60 – Courriel : ffrs39champa@gmail.com
Adresse postale : 2, rue des Charbonnières – 39250 MOURNANS-CHARBONNY – Internet : ffrs39champa.jimdo.com